

# Annonces légales

## Tarifs fixés par l'arrêté ministériel du 19 novembre 2021

En application de l'article 2 dudit arrêté, les annonces judiciaires et légales font l'objet d'une tarification au caractère. Le tarif d'un caractère est de 0,183 € HT pour l'année 2022 en Mayenne, Maine-et-Loire et Loire-Atlantique.

Ces mêmes annonces sont obligatoirement mises en ligne dans une base de données numérique centrale : [www.actulegales.fr](http://www.actulegales.fr).

## DIVERS

### AVIS D'ENQUÊTE PUBLIQUE n°2 POUR LA MODIFICATION DU PLU DE VILLAINES-LA-JUHEL.

Une enquête publique se déroule sur la commune de VILLAINES-LA-JUHEL depuis le **lundi 14 mars jusqu'au jeudi 14 avril** concernant la modification du Plan Local d'Urbanisme (PLU) de la commune de VILLAINES-LA-JUHEL. Trois permanences sont organisées durant cette période : le lundi 14/03 de 9h à 12h ; le mercredi 23/03 de 9h à 12h et le jeudi 14/04 de 14h à 17h. La présente modification consiste à déclasser deux parcelles, inscrites respectivement en zone 1AUh et 2AUh en zone Agricole pour permettre la réalisation d'un projet de ferme équestre. Pendant la durée de l'enquête, le dossier de présentation du projet est disponible à la mairie de VILLAINES-LA-JUHEL en version papier et sur un poste informatique dédié afin que les personnes intéressées puissent le consulter sur place pendant les heures habituelles d'ouverture de la mairie (du lundi au vendredi de 9h à 12h et de 14h à 17h et le samedi de 9h à 12h). Le dossier est également mis à disposition sur le site internet de la Communauté de Communes du Mont des Avaloirs (<https://www.cc-montdesavaloirs.fr>). Monsieur METRAS, désigné en qualité de commissaire-enquêteur, sera présent à la mairie de VILLAINES-LA-JUHEL durant les trois créneaux précisés ci-dessus et y recevra en personne les observations des tiers. Le public peut consigner ses observations et propositions sur le registre d'enquête à la mairie de VILLAINES-LA-JUHEL. Les observations peuvent également être adressées à la mairie par écrit à l'adresse suivante : 10 rue Gervaiseau 53700 VILLAINES-LA-JUHEL et par voie électronique : [a.boulzennec@cc-montdesavaloirs.fr](mailto:a.boulzennec@cc-montdesavaloirs.fr). A l'issue de l'enquête publique, le rapport et les conclusions motivées du commissaire-enquêteur, seront remis aux services de la Communauté de Communes du Mont des Avaloirs et au tribunal administratif de NANTES et seront disponibles sur le site internet de la Communauté de Communes. La personne responsable du projet auprès de laquelle des informations peuvent être demandées est : M. Antoine BOULZENNEC ([a.boulzennec@cc-montdesavaloirs.fr](mailto:a.boulzennec@cc-montdesavaloirs.fr)). Par ailleurs et face au contexte sanitaire, il est demandé au public de respecter les gestes barrières et de porter un masque lors de la consultation du dossier ou du dépôt d'observations en mairie.»

### AVIS DE REPORT D'ENQUETE PUBLIQUE

Relative à l'aliénation d'un chemin rural au lieu-dit «La Morinière» sur le territoire de la commune de SAINT LEGER EN CHARNIE, arrêté municipal N°2022-02 en date du 12 février 2022 : enquête qui devrait se dérouler du 11 au 26 mars 2022.

### AVIS DE CONSTITUTION

Aux termes d'un acte sous SSP en date du 4 mars 2022, il a été constituée une Société par Actions Simplifiée présentant les caractéristiques suivantes :  
Dénomination sociale : **HESTIA PSB RENOVATION**  
Siège social : La Grémillière 53340 PREAUX  
Durée : 99 ans à compter de son immatriculation au RCS  
Capital : 1 000 Euros  
Objet : Marchand de biens, rénovation de biens immobiliers, construction  
Admission aux assemblées et exercice du droit de vote : Chaque action donne en outre le droit au vote et à la représentation dans les consultations collectives ou assemblées générales. Les décisions collectives sont prises, au choix du Président en assemblée générale ou résultent du consentement des associés exprimé dans un acte sous signature privée. Le droit de vote attaché aux actions est proportionnel à la quotité de capital qu'elles représentent. Chaque action donne droit à une voix.  
Clauses d'agrément : La cession de titres de capital et de valeurs mobilières donnant accès au capital à un tiers, à quelque titre que ce soit, est soumise à l'agrément préalable de la collectivité des associés.  
Président : SAS Groupe HESTIA PSB, n°SIREN 910 333 236 RCS LAVAL au capital de 1 000 euros, siège social : La Grémillière 53340 PREAUX, élu pour une durée indéterminée.

### AVIS DE CONSTITUTION

Avis est donné de la constitution d'une Société présentant les caractéristiques suivantes. Dénomination sociale : **LE BISTROT DU PARVIS**.  
Forme Sociale : Société à Responsabilité Limitée. Siège Social : 10 Rue Centrale - 53940 AHUILLE. Capital Social : 2 000 €. Objet Social : La propriété, la gestion, l'exploitation directe ou indirecte, de tous fonds de commerce de débits de boissons avec ou sans tabacs, hôtellerie, restauration sous toutes ses formes, plats à emporter, crêperie, salon de thé, traiteur avec ou sans service ;  
Durée : 99 années. Gérance : Monsieur Jérôme DURET et Madame Betty DURET demeurant Le Port Sec - 4 Allée des Buttes - 53970 MONTIGNE LE BRILLANT Immatriculation : RCS de LAVAL.

Pour avis,

### CLÔTURE DE LIQUIDATION

Dénomination : **GROUPEMENT FORESTIER LA FRANCIÈRE**.  
Forme : SC société en liquidation.  
Capital social : 1524,49 euros.  
Siège social : La Francière, 53480 VAIGES.  
398932855 RCS de LAVAL.  
Aux termes de l'assemblée générale ordinaire en date du 31 janvier 2022, l'associé unique a approuvé les comptes de liquidation, donné quitus au liquidateur Monsieur Pierre FOUCAULT demeurant 6 rue du Fief aux Moines, 53480 VAIGES et prononcé la clôture de liquidation de la société. La société sera radiée du

### LE CASHALAL BREIZH

Société par actions simplifiée à associé unique au capital de 1.000 euros  
Siège : 2 rue du Moulin de la Roche 53260 ENTRAMMES  
795195197 RCS de LAVAL

Par décision de l'associé unique du 01/09/2021, il a été décidé de transférer le siège social à compter du 01/01/2022 au 112 Avenue de Tours 53000 LAVAL. Mention au RCS de LAVAL.

### CONVOCAZIONE ASSEMBLÉE GÉNÉRALE EXTRAORDINAIRE DU SATM

Conformément à l'article 16 des statuts du SATM (Service de la Santé au Travail en Mayenne), et afin de se mettre en conformité avec les dispositions de la loi n°2021-1018 du 2 août 2021 portant réforme des services de santé au travail, il convient de procéder à la révision des statuts du SATM, afin notamment de les harmoniser avec les nouvelles règles de gouvernance.

Le SATM informe donc ses entreprises adhérentes de la tenue le Jeudi 31 Mars 2022 à 16h00 d'une seconde assemblée générale extraordinaire qui se tiendra dans la salle du SATM (Quartier Ferrié - 51 rue du Chef de Bataillon Henri Gêret - 53000 LAVAL), faisant suite à la première assemblée du 16 mars 2022 qui n'a pas atteint le quorum requis pour délibérer valablement. Cette assemblée générale extraordinaire sera suivie d'une assemblée générale ordinaire, ayant pour objet d'acter la composition des membres du conseil d'administration. Cet avis tient lieu de convocation à l'assemblée générale extraordinaire et à l'assemblée générale ordinaire. Pour plus de renseignements ou pour l'obtention d'un pouvoir, vous pouvez joindre le SATM au 02 43 59 09 60

**Société ATELIER DES LOGES** société à responsabilité limitée d'architecture  
au capital de 37.000 €  
ancien siège social : 14 rue de Cheverus 53000 - LAVAL  
nouveau siège social : 34, place de la Gare 53000 - LAVAL  
R.C.S. LAVAL 453 228 033

### TRANSFERT DE SIÈGE SOCIAL

L'associée unique, dans sa décision du 8 Mars 2022, a transféré le siège social de la société du 14, rue de Cheverus (53000) LAVAL au 34, place de la Gare (53000) LAVAL, à compter du 1<sup>er</sup> Mars 2022. L'article 4 des statuts a été modifié.

Pour avis

### AVIS

**NEEMLY VALENCE**  
Rectificatif à l'annonce parue le 24 février 2022 concernant la société NEEMLY VALENCE il fallait lire « le siège social est : 4 route de Tours 53260 FORCE »

### MAYENNE COMMUNAUTÉ

### CONCERTATION PUBLIQUE

### PLUI - Modification de droit commun N°1 -

Mayenne Communauté a engagé des évolutions de son PLUI et notamment une modification dite « de droit commun » N°1 visant : - des ajustements ponctuels du règlement et du plan de zonage ; - l'amélioration de l'écriture de quelques ar-

### CONSTITUT

Aux termes d'un acte privé, en date du 19/03/2022, il a été constitué une société à responsabilité limitée aux principales caractéristiques suivantes : Dénomination sociale : **FERME DE L'OUETTE**  
Forme : Société Civile Agricole. Capital social : 713 C laines, 53210 Soulgé  
Objet social : L'exploitation agricole. Gérant : M. RION Thomas demeurant Nicolas Saillard, VE/BAONS, 76190 LES CAUX. Clause d'agrément : Les parts sociales sont libérées après l'immatriculation de la société au RCS. Clauses : Tout associé peut être admis aux assemblées sur sa demande. Durée : 99 ans à compter de son immatriculation de Laval.

### TRIBUNAL DE COMMERCE DE LAVAL

### GREFFE DU TRIBUNAL DE COMMERCE DE LAVAL

Par jugement en date du 02/03/2022, le TRIBUNAL DE COMMERCE D'ANGERS a prononcé la clôture pour insuffisance d'actif de la procédure de liquidation judiciaire de la société **DUMONT** au du Cormier 49140 J. N° A 493 288 260

### TRIBUNAL DE COMMERCE DE LAVAL

12 allée de la Chartrière 53004 LAVAL (C)  
Greffe : extrait Kbis, mandats, jugements, RCS - CFE : registre de commerce - formations  
Tél : 02.43.59.

### Adresses des Administrateurs et Mandataires Judiciaires

**SELARL AJIRE** : personne de Me Erwan "Le Magister", 6 Colbinet - CS 76531 RENNES CE  
**AJASSOCIES** : personne de M. LEBRETON - 30 rue 53000 LAVAL  
**SAS DAVID-GOIC** : prise en la personne d'Isabelle GOIC - 3 Capitaine Maignan - 35044 RENNES  
**SELARL SLEMJ &** représentée par M. LEMERCIER - 7 rue 53000 LAVAL

**Déclaration de créancier** : le cadre des juges de redressement, liquidation, liquidation simplifiée et sauvegarde de l'insertion à par **BODACC**, liquidateur / mandataire judiciaire désigné dans l'annonce par ou sur le portail prévu par l'article L.814-13 du code de

**JUGEMENTS RENDUS** : JUGEMENT DU 09/03/2020. Ouverture de sauvegarde